



Assises de la Santé Mentale et de la Psychiatrie : le bilan de l'AIRe en demi-teinte

Les 27 et 28 septembre 2021 ont eu lieu les Assises de la Santé Mentale et de la Psychiatrie que le Président de la République avait annoncées en janvier 2020.

Ce rendez-vous ambitionnait de dresser un état des lieux partagé de la prise en charge de la santé mentale des français, de l'offre de soins en psychiatrie et de l'accompagnement qui leur est proposé.

L'AIRe, aux côtés de quinze autres associations rassemblant des personnes concernées, des familles, des professionnels et des bénévoles, avait alerté le Président de la République en juin dans une lettre ouverte, au sujet de la méthode d'élaboration de ces Assises de la Santé Mentale et de la Psychiatrie.

Le programme de celles-ci s'est avéré centré sur le monde médical, les acteurs de l'offre sociale et médico-sociale de la Santé Mentale et du Handicap Psychique n'ayant pas été consultés et très peu représentés dans les interventions et thématiques des tables rondes constituant ces Assises.

Madame Marie-Jeanne Richard (Présidente de l'UNAFAM et membre, en tant que personne morale, du CA de l'AIRe) a tout de même pu exprimer les enjeux de coopération que porte l'AIRe dans son intervention en introduction de l'évènement : « *Pas de soins sans accompagnement, pas d'accompagnement sans soins* ». Elle a appelé à une politique ambitieuse pour les enfants et adolescents « problèmes », souvent rejetés du système, afin d'améliorer leur accès au diagnostic, aux soins, à l'accompagnement et à l'éducation.

Suite aux annonces du Président de la République à l'issue des Assises, l'AIRe souligne les avancées parmi lesquelles, la stratégie nationale de renforcement des compétences psychosociales. On ne peut qu'être satisfait du renforcement de 400 ETP sur trois ans des CMP infanto-juvéniles, et de la mise en œuvre d'un projet pilote de création de « maisons des enfants » (visant la coordination de la santé mentale et physique des enfants de 3 à 11 ans) dans quatre départements, à l'instar des « maisons des adolescents ».

L'AIRe demande à être associée dès le départ à ce projet pilote, qui doit être conduit en coopération avec les acteurs du médico-social.

L'AIRe se réjouit de l'accent mis sur la recherche en santé mentale et psychiatrie, par un engagement de 80 M euros sur 4 ans, et la création, pour 40 M d'euros pour 2023-2024 d'un « institut du cerveau de l'enfant » qui devrait réunir des scientifiques reconnus internationalement autour « *d'un projet global, dépassant le seul cadre sanitaire pour répondre à l'ensemble des vulnérabilités de l'enfant* ». L'importance de la recherche est constamment rappelée par l'AIRe, qui souhaite s'inscrire dans cette orientation pour réaliser une étude de prévalence des troubles mentaux chez les adolescents suivis par les dispositifs ITEP en France.

Contacts :

Roland Dysli, Président

r.dysli@aire-asso.fr

Tel. 06 16 24 94 80

Chloé Blossier, Conseillère technique

c.blossier@aire-asso.fr